fédération des services publics la cgt

SYNDICAT cgt

du CONSEIL DEPARTEMENTAL
11 rue François Chénieux CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX1
Permanence chaque jeudi
Tél : 05.44.00.11.95 – Fax 05.44.00.14.55
cgt@haute-vienne.fr
Blog : cgt-cd87

FLASH ACTU cgt n°4

HMI SUR LES C.A.P..

La **cgt** a commencé sa tournée d'Heures Mensuelles d'Information (H.M.I.) sur les territoires au sujet des C.A.P. . Nous avons rencontré les agents des MDD techniques qui se sont déplacés en nombre à l'exception de la MDD de Nantiat pour qui nous tâcherons à l'avenir de choisir un lieu de rendez-vous plus au centre du territoire.
Le 11 mai au matin nous serons à l'Hôtel du Département pour rencontrer les agents du site ainsi que les agents des MDD sociales du centre et de l'agglomération de Limoges. L'après midi la cgt se rendra aux Archives Départementales.
Le 23 mai nous commençons la tournée des MDD sociales du territoires par Bessines sur Gartempe. Tous les autres sites ainsi que les collèges seront visités.

POINT SUR LES ACTIONS DE LA cgt CES DERNIERS MOIS

Depuis fin 2016 nous avons rencontré l'essentiel des personnels dans le cadre de la mise en place du PPCR et du RIFSEEP. Nous sommes aussi retournés voir les agents des MDD techniques pour leur présenter la nouvelle organisation territoriale des MDD techniques afin qu'au CT de janvier nous puissions faire part de leurs attentes.
Ce travail de terrain long et exigeant a été ponctué de questions au CT, d'amendement, de contacts et de rencontres avec la collectivité.

A l'heure actuelle nous sommes en discussion sur un grand nombre de sujets :

- La suppression des ratios d'avancement de grade
- l'indexation du RIFSEEP sur l'augmentation du point d'indice
- Remplacer la logique d'emploi par la logique de carrière pour les agents des collèges lors du passage de grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à principal de 1ère.
- Permettre aux agents de maîtrise dans les centres techniques de moins de 9 agents d'accéder au grade de technicien.
- Que les agents des collèges puissent bénéficier des tickets restaurants pendant les périodes de permanence.
- Que les agents référents des MDD techniques soient nommés agent de maîtrise.
- La mise à disposition du 2ème véhicule pour les astreintes hivernales.
- Que les frais de déplacement pour les agents des routes soient forfaitisés.
- Une participation de l'employeur à hauteur de 20 € pour les agents demeurant hors de l'agglomération de Limoges qui travail à l'Hôtel du Département qui ont souscrit un abonnement pour le stationnement autour de L'HDD.

La cgt attend des réponses, nous avons le sentiment que la porte est ouverte, il serait regrettable de la refermer.

BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Nom : ..... Prénom.....

Adresse :.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Age : ..... Fonction : .....

Service : .....

Bulletin à renvoyer à : **Syndicat CGT du Conseil Général de la Haute-Vienne**
11 rue François Chénieux CS 83122
87031 LIMOGES Cedex 1

Tél :: **05 44 00 11 95** Fax : **05 44 00 14 55** Blog : **cgt-cd87** E-mail : **cgt@haute-vienne.fr**

Une adhésion représente un coût mensuel d'environ 5 euros après déduction fiscale, c'est peu de chose à coté de ce que l'on veut nous enlever !!